

La commune de Verge en construisant cet édifice pour satisfaire à la loi et pour donner à ses enfants les moyens d'acquiescer l'instruction et l'éducation si nécessaires aux citoyens d'un pays libre, s'est imposée de durs sacrifices et sa municipalité a dû faire preuve d'une persévérance qui a triomphé de tous les obstacles.

La première pierre a enfin été posée aujourd'hui treize juin mil huit cent quatre-vingt-huit avec l'espoir que l'année 1889, centenaire de la Révolution française, verra cette maison terminée, et que les futures générations qui viendront, à partir de ce mémorable anniversaire, s'abriter sous son toit, s'instruiront dans l'enseignement qui leur sera donné ici, le culte de cette Révolution française qui a fait de nous et qui fera d'elles des hommes et des citoyens. — Faisent-elles aussi y puiser l'inspiration